

GLOSSAIRE

NOTE : Le présent glossaire n'est pas exhaustif. Nous vous invitons à consulter d'autres ressources pour approfondir votre compréhension des termes utilisés fréquemment dans les documents relatifs aux droits de la personne.

Affection médicale : large éventail de handicap, certains sont visibles et d'autres non. Un handicap peut exister dès la naissance, être causé par un accident ou se développer avec le temps. Dans le cas d'une déficience physique, le handicap est physique et souvent visible, par exemple être en fauteuil roulant.

Affirmation de son identité : un processus (durant souvent toute une vie), généralement pour des personnes non hétérosexuelles, qui consiste à découvrir, définir et proclamer sa sexualité.

Âge : temps écoulé depuis la naissance, période de vie d'un être humain.

Âgisme : discrimination fondée sur l'âge.

Allosexuel (ou queer) : terme anciennement utilisé de façon péjorative pour désigner les personnes LGBT, mais récemment certains membres de la communauté LGBT l'ont adopté pour être utilisé de façon positive et comme signe de fierté.

Appareil ou accessoire fonctionnel : un instrument ou équipement, tel qu'un fauteuil roulant, qui vise à aider les personnes handicapées à effectuer une tâche.

Ascendance : la lignée de personnes qui sont liées par le sang tant du côté maternel que paternel, à plusieurs degrés successoraux, incluant également les « ascendants collatéraux » (c'est-à-dire ceux qui n'ont qu'un ascendant commun tel que les oncles, tantes, grand-oncle, etc.). Quand on remonte dans l'ordre chronologique des naissances, il n'y a pas de fin à l'ascendance. Ensemble des ascendants de quelqu'un.

Association professionnelle : organisation autre qu'un syndicat ou organisation patronale, dont l'adhésion est une condition préalable à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Elle est vouée principalement à la promotion des intérêts de ses membres. Une association professionnelle, une organisation professionnelle ou un organisme professionnel est généralement un organisme sans but lucratif établi dans le but de faire progresser une profession particulière.

Autochtone : nom collectif pour désigner les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. Il y a trois groupes d'autochtones reconnus par la Loi constitutionnelle de 1982 : les Premières Nations (souvent appelé « les Indiens »), les Métis et les Inuits.

Bande : groupe de membres des Premières Nations à l'usage et au profit communs desquels des terres ont été mises de côté. Le gouvernement canadien détient des sommes d'argent ou le

gouverneur en conseil a déclaré être une bande aux termes de la *Loi sur les Indiens*. Chaque bande possède son propre conseil de bande, qui occupe un rôle de direction et qui est généralement formé d'un chef avec plusieurs conseillers élus par les membres. Les membres de la bande partagent généralement des valeurs, traditions et pratiques issues de leur patrimoine ancestral.

Blanc (ou caucasien) : une personne appartenant à un des groupes ayant une couleur de peau claire, généralement d'origine européenne. De nos jours, ce terme désigne moins la couleur de peau et désigne plutôt une caractéristique raciale.

Biracial : qualité d'une personne qui possède des ancêtres issus de deux groupes raciaux.

Bisexuel : personne qui est attirée émotionnellement, physiquement, spirituellement et/ou sexuellement par les membres de plus d'un sexe.

Bispirituel : d'après les enseignements ancestraux, ces personnes étaient considérées comme ayant un don parmi tous les êtres parce qu'elles avaient deux esprits : un masculin et un féminin. Souvent considérées comme un troisième sexe, ces personnes sont vénérées et honorées.

Capacitisme : la discrimination fondée sur la capacité physique; des attitudes sociales qui dévalorisent les personnes handicapées et limitent leur potentiel. Ceci peut se faire de façon consciente ou inconsciente et fait partie des intégrantes des institutions, systèmes ou culture générale.

Célibataire : personne seule, qui n'est pas mariée.

Compétence culturelle : Capacité d'interagir efficacement avec des personnes de cultures différentes, surtout en ressources humaines, des organismes sans but lucratif & des organismes gouvernementaux dont les employés travaillent avec des personnes d'origines culturelles ou ethniques variées. Comprend 4 éléments : prise de conscience de sa propre vision culturelle du monde; comportement face aux différentes cultures; connaissance des différentes pratiques culturelles et visions culturelles du monde; compétences interculturelles. Renforcer la compétence culturelle donne la capacité de comprendre les personnes de toute culture, communiquer & interagir efficacement avec eux.

Contrainte excessive : Il y a contrainte excessive lorsque les coûts financiers de l'adaptation sont d'une ampleur telle qu'ils pourraient altérer la nature même de l'entreprise ou compromettre sa viabilité OU des exigences en matière de santé ou de sécurité ne peuvent être satisfaites, en particulier si le niveau de risque, même avec l'adaptation, reste à ce point élevé qu'il l'emporte sur les avantages. Contrainte est une violence physique ou morale exercée sur une personne.

Croyance : fait de croire la vérité ou la réalité de quelque chose.

Couleur : apparence ou teinte de la peau.

Coutume : une pratique traditionnelle.

Culture : coutumes, croyances, comportements et/ou réalisations d'une époque et/ou d'un peuple donnés. Inclus aussi le comportement au sein d'un groupe spécifique.

Cyberintimidation : consiste à utiliser les technologies de communication telles qu'Internet, les sites de réseautage social, les sites Web, le courriel, la messagerie texte et la messagerie instantanée pour intimider une personne à répétition ou la harceler.

Contrairement à l'intimidation traditionnelle, la cyberintimidation suit sa victime en tout temps, de l'école au centre commercial et jusqu'à la maison, où la victime serait à l'abri de l'intimidation traditionnelle.

Déficiences : insuffisance ou faiblesse, organique ou fonctionnelle.

Déficiences intellectuelles : insuffisance caractérisée par des limitations importantes du fonctionnement intellectuel et du comportement adaptatif. Les personnes peuvent naître avec cette déficience ou si elle peut se développer avec le temps ou suivant un accident, une maladie ou un traumatisme.

Dimensions de la diversité : caractéristiques personnelles uniques qui nous distinguent en tant que personnes et en tant que groupes. Les dimensions de la diversité comprennent l'âge, le sexe, l'identité sexuelle, la race, l'ethnicité, les capacités physiques/intellectuelles, la classe, les croyances, la religion, l'orientation sexuelle, la formation et le savoir-faire.

Discrimination : Fait de traiter une personne injustement, en lui imposant des fardeaux ou en l'empêchant d'avoir accès à des privilèges/bénéfices/avantages offerts aux autres, en raison de sa race, citoyenneté, état familial, handicap, sexe ou autres caractéristiques personnelles. Dans un lieu de travail, toutes décisions doivent être prises de manière objective et sans discrimination par la direction. Les décisions doivent être justifiées et, en cas de litige, ça revient au défendeur de le prouver. La discrimination est une action qui a pour effet de traiter négativement une personne ou un groupe de personnes pour des motifs de discrimination. La discrimination peut prendre plusieurs formes. Les actes discriminatoires sont variés, basés sur un ou des motifs mentionnés et ont un effet négatif sur la victime. Les employeurs ne peuvent pas faire d'actes discriminatoires et doivent, si nécessaire, mettre en place des mesures d'accommodations pour les personnes qui vivraient une telle situation. Le harcèlement est considéré comme un acte discriminatoire.

Discrimination directe : Traitement inégal exercé directement envers une personne ou un groupe de personnes parce qu'on la/les croit différente de soi. Ne pas avoir l'intention de traiter différemment quelqu'un qui n'a pas d'importance. Ce qui importe c'est l'effet de ce qui a été dit ou fait sur l'autre personne ou groupe de personnes.

Discrimination indirecte : Peut se produire lorsqu'il y a une exigence, une qualité requise ou un critère qui semble être juste, mais a plutôt l'effet de tenir à l'écart des personnes ou donne à certaines personnes un traitement spécial par rapport aux autres.

Discrimination systémique : Lorsque quelque chose dans les règles sous la culture d'une organisation contribue au traitement inégal d'une personne ou de certaines personnes. Elle peut faire partie des pratiques et des politiques de l'organisation ou d'un système comme la façon dont les décisions sont prises. Comportements, politiques ou pratiques qui font partie des structures sociales ou administratives d'une organisation et dont l'ensemble crée ou perpétue une situation de désavantage relatif pour les personnes visées par les motifs prévus par le Code des droits de la personne.

Diversité : Présence d'un large éventail de qualités humaines & d'attributs dans un groupe/organisme/société. La diversité comprend des facteurs tels que l'âge, le sexe, la race, l'ethnicité, les capacités physiques/intellectuelles, la religion, l'orientation sexuelle, la formation & le savoir-faire. Essentiellement, la diversité, c'est être différent. Chacun est unique, il n'existe pas deux personnes identiques. S'il y a un trait que nous avons tous en commun, c'est celui d'être différents des autres. Parfois, des personnes sont harcelées, exclues ou victimes de discrimination ou elles deviennent des cibles de violence physique et émotionnelle parce qu'elles ont quelque chose d'unique. Certaines personnes ont peur des autres ou des choses qui sont différentes d'elles, elles ont été élevées en étant amenées à se croire supérieures ou elles ignorent les expériences des personnes qui les entourent. Dans tous les cas, lorsque quelqu'un pose un geste en se laissant guider par ces peurs ou ces croyances, il blesse quelqu'un d'autre. Par discrimination, on entend toute intervention, pensée, motivation, distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur le sexe, la race, la couleur, l'origine, l'orientation sexuelle, la nationalité, l'âge, la capacité (physique et mentale), le rang social, les origines, etc. Chaque province et chaque territoire ont différentes lois en place pour protéger les gens qui ont été victimes d'une forme ou l'autre d'intimidation. Au Canada, la diversité et le multiculturalisme sont généralement valorisés. Bien que certains groupes de personnes doivent encore composer avec des incidents de violence et un traitement inéquitable, des mesures ont été prises afin de veiller à ce que les attitudes discriminatoires ne soient pas tolérées. Par exemple, la situation de l'équité en matière d'emploi s'est grandement améliorée, cependant certaines attitudes sociales empêchent des groupes de personnes d'être acceptés partout. Nous avons tous des antécédents, des histoires, des croyances et des préjugés différents et nous pouvons tous tirer profit des expériences particulières vécues par chacun.

État matrimonial : Situation relative au mariage, soit célibataire, soit mariée, soit veuve ou encore unie civilement.

Ethnicité : sentiment de partager une tradition culturelle et historique distincte, souvent associée à la race, lieu d'origine la descendance ou les croyances.

Famille : ensemble de personnes vivant quotidiennement les unes avec les autres dans le même domicile. Ensemble de personnes liées par le sang, les alliances ou l'adoption. Descendance ou lignée, ensemble d'individus partageant certaines caractéristiques communes.

Famille homoparentale : réfère au lien qui relie un ou plusieurs enfants(s) à un couple homosexuel, cet enfant a donc deux mamans ou deux papas. Cet enfant peut être né d'une relation hétérosexuelle précédente, avoir été adopté ou conçu par insémination artificielle.

Famille monoparentale : lorsque l'enfant est élevé par un seul parent.

Famille recomposée : se produit lorsqu'une personne, avec une famille monoparentale suite à un divorce ou une séparation, se remarie avec une autre personne ayant une famille monoparentale.

Famille traditionnelle : composée de parents, de sexe différent, mariés et qui élèvent leurs enfants ensemble sous un même toit.

Gai : personne qui a une attirance émotionnelle, physique, et/ou romantique envers des personnes du même sexe.

Genre : classification sociale des personnes en êtres masculins et/ou féminins et/ou autres. Subdivision de la classification des êtres vivants, groupe d'être ou d'objets qui ont des caractères communs.

Groupe ethnique : groupe qui se différencie des autres par un ensemble de caractères héréditaires, physiques ou physiologiques. Ensemble des ascendants ou descendants d'une famille, groupe de personnes qui ont des caractères, comportements communs et que l'on réunit dans une même catégorie.

Handicap : le handicap peut se définir de deux façons, soit une affection médicale, soit ce n'est pas une affection de personne.

Harcèlement : Fait des remarques ou des blagues inopportunes sur votre race, religion, sexe, âge, handicap ou tout autre sujet parmi les 13 motifs de discrimination, qui vous menace, intimide ou établit un contact physique inutile comme toucher, pincer, taponner, ou coup de poing, ce qui peut également être considéré comme une agression. S'entend de commentaires ou de gestes dont on sait ou devrait raisonnablement savoir qu'ils sont déplacés. Peut s'agir de paroles ou de geste dont on devrait savoir offensants, embarrassants, humiliants, dégradants ou déplacés. Le harcèlement est le fait d'attaquer quelqu'un sans arrêt pour l'épuiser. Lorsque c'est du harcèlement au travail, un individu adopte un comportement offensant envers une autre personne, pendant tout événement ou à tout endroit lié au travail (*gouvernement du Canada*, 2015). De plus, l'auteur sait ou devrait raisonnablement savoir que ce comportement pouvait offenser ou causer préjudice à l'autre personne. Ces comportements incluent tout acte, propos ou exhibition de la personne, qui a pour effet de rabaisser, humilier ou embarrasser

l'autre personne, incluant tout acte d'intimidation ou de menace. Le harcèlement peut aussi être basé sur les motifs qui constituent un acte discriminatoire (voir la définition de discrimination). Le harcèlement constitue habituellement une série d'évènements. L'aspect répétitif est un élément définitif du harcèlement et est la forme la plus fréquente. Les incidents individuels peuvent sembler inoffensifs, mais leur cumul intimide, crée une pression ou provoque une réaction de frustration chez l'individu en question. Par contre, quelques fois, un incident spécifique et grave, qui a un impact sur l'individu visé, peut aussi être considéré comme du harcèlement. L'évènement isolé qui est grave, et a des conséquences importantes et durables sur l'individu, peut aussi constituer du harcèlement. Il existe différents types de harcèlement. Le harcèlement psychologique ou moral n'affecte que le moral de la personne, il n'a pas d'aspect physique, il est donc moins visible et plus difficile à prouver. Le harcèlement physique suppose un contact physique entre deux personnes tel que des coups de poings, bousculades, vols, voyeurismes, etc. Le cyberharcèlement inclut les médias sociaux ou toutes formes de communications, comme moyen de harcèlement. Dans certains cas, ces harcèlements peuvent être considérés comme du harcèlement criminel et donc être régis par le *Code criminel du Canada*.

Harcèlement sexuel : Sollicitations ou avances sexuelles provenant d'une personne en mesure d'accorder à la personne harcelée ou de lui refuser un avantage ou une promotion si l'auteur des sollicitations ou des avances sait ou devait raisonnablement savoir que celle-ci est importune. Le harcèlement sexuel est une autre catégorie de harcèlement spécifique. Ce sont des paroles ou comportements à caractère sexuel, d'un individu envers un autre (*Éducaloi*, 2016). Ces comportements, comme le harcèlement en général, sont souvent répétés et non désirés par l'individu visé. Cet individu, ainsi que celui qui agit de cette façon, peut-être un homme ou une femme et les conséquences subies sont graves et durables

Hétérosexuel : lorsque la personne est attirée physiquement, émotionnellement et affectivement par les personnes d'un sexe différent.

Hétérosexisme : croyance que l'hétérosexualité est un état supérieur et préférable que c'est la seule expression correcte, normale ou morale de la sexualité.

Homophobie : aversion, crainte ou haine irrationnelle pour les personnes homosexuelles ou envers certains comportements perçus comme homosexuels.

Homosexuel : personne qui a une attirance physique, émotionnelle ou sexuelle envers une personne du même sexe.

Identité de genre : la vision interne et individuelle d'une personne au son expérience avec les genres qui ne s'accorde pas nécessairement avec son sexe biologique ou assigné à la naissance. Expression de genre : différente façon que les personnes expriment leur genre soit avec l'habillement, son toilettage personnel, leur attitude, leur comportement en société, etc.

Identité sexuelle : sentiment conscient de la masculinité et de la féminité, différentes du sexe biologique.

Inclusion : fait d'apprécier & d'utiliser nos différences uniques de manière à respecter la personne & à créer une organisation multidimensionnelle dynamique. Action d'inclure quelque chose dans un tout, un ensemble; état de quelque chose qui est inclus dans autre chose.

Indien : désigner les personnes que le gouvernement canadien reconnaît comme ayant un statut d'Indien, les personnes appartiennent à une bande identifiable, vivent ou sont nées sur une réserve et/ou sont reconnues en vertu des règles de la Loi de 1985 sur les Indiens. Il existe trois catégories : les Indiens inscrits, les Indiens non-inscrits et les Indiens visés par traité.

Intergénérationnel : qui existe ou ne se produit sur plusieurs différentes générations de personne.

Intersexué : une personne née avec plusieurs organes génitaux non identifiés ou mal identifiés. Anciennement faussement nommé « hermaphrodite ». Ces personnes ne peuvent pas être identifiées comme homme ou femme en raison de l'ambiguïté de leurs organes génitaux. Ces personnes possèdent des organes génitaux mélangés, ne peuvent pas dire qu'avec certitude que ce sont des organes féminins ou masculins.

Intimidation : l'intimidation, c'est lorsqu'une personne ou un groupe de personnes posent des gestes négatifs de façon répétée et soutenue envers un individu. Cet acte est toujours fait dans le but de blesser ou de nuire à l'autre personne et se déroule durant une longue période de temps. L'intimidation désigne un rapport de force inégal entre deux personnes où l'une cherche à blesser l'autre par des paroles ou des gestes répétés. L'intimidation peut être faite par une seule personne ou par un groupe. Il existe plusieurs formes d'intimidation.

Intimidation physique : blesser quelqu'un en ayant recours à la force physique ou à des objets, frapper une personne, lui donner des coups de poing ou de pied, cracher sur elle ou briser ses biens personnels.

Intimidation verbale : blesser quelqu'un par la parole, lancer des injures, des insultes ou des menaces et agacer.

Intimidation sociale : blesser quelqu'un avec l'aide d'autres personnes, répandre des rumeurs, faire des commérages, exclure une personne d'un groupe ou la ridiculiser. Cette forme d'intimidation est plus fréquente chez les filles.

Inuits : autochtones qui habitent l'Arctique canadien, dont la langue, la culture et les coutumes sont différentes de celles de premières Nations ou des Métis.

Invalidité : trouble physique, sensoriel ou médical qui limite le fonctionnement et/ou exige l'adoption de mesures d'adaptations. Celle-ci peut être visible, cachée, héritée, auto-infligée ou acquise et exister seule ou en combinaison avec d'autres invalidités ou handicaps.

Lesbienne : femme qui a une attirance émotionnelle, physique, spirituelle et/ou sexuelle envers d'autres femmes.

LGBTABI : acronyme qui englobe lesbienne, gai, bisexuel, transsexuel, allosexuel, bispirituel, intersexué. En anglais, on dit LGBTQ2SI.

Lieu d'origine : Endroit de provenance, pays, ville, province ou état ou la personne ou ses ascendants sont nés.

Marié : qui est uni à quelqu'un par le mariage.

Métis : terme français qui signifie « de sang mixte ». Reconnu comme un des trois peuples autochtones, décrits des personnes qui ont à la fois des ancêtres européens et des ancêtres de Premières Nations qui s'auto-identifient comme étant Métis, distincts des Indiens, Inuits et non autochtones.

Multiracial : qualité d'une personne dont le patrimoine comprend des membres issus de plusieurs groupes.

Noir (ou négroïde) : construit social qui désigne les personnes avec une couleur de peau foncée et/ou d'autres caractéristiques radicalisées connexes. Les sociétés appliquent différents critères pour déterminer qui est Noir.

Obstacles : toute chose qui empêche une personne de participer pleinement à toutes les facettes de la société. S'entend notamment d'un obstacle physique ou architectural, obstacle lié à la communication ou l'accès à l'information, obstacle comportemental, économique ou technologique, d'une politique ou d'une pratique. Ce qui empêche d'avancer, ce qui s'oppose à la marche. Ce qui empêche ou retarde une action, une progression; difficulté.

Obstacle systémique : obstacle inhérent aux structures sociales ou administratives d'un organisme, y compris l'accessibilité physique d'un organisme, les politiques, pratiques & processus décisionnels internes ou la culture d'entreprise. Bien que ces obstacles systémiques semblent neutres en apparence, ils peuvent avoir pour effet d'exclure les groupes protégés.

Organisation patronale : organisation regroupant des employeurs en vue notamment de la réglementation des relations entre employeurs et employés.

Orientation sexuelle : intérêt ou attirance sexuelle d'une personne. Caractéristique individuelle à chacun qui fait partie de l'identité de la personne. Cette orientation désigne tout l'éventail de la sexualité humaine et s'applique à l'orientation homosexuelle, bisexuelle et hétérosexuelle.

Pas l'affection d'une personne : nouvelle vision des handicaps qui consiste à ne pas le voir comme une affection de la personne, mais plutôt comme un résultat de l'environnement, que celui-ci n'est pas adapté à ses capacités.

Personne de couleur : terme inclusif qui englobe plusieurs groupes sociaux tels que les Asiatiques, les Autochtones, les Latinos et les Noirs.

Personnes handicapées : quelqu'un avec un ou plusieurs handicaps, constants ou récurrents.

Préjugé : idées, notions ou sentiments préconçus négatifs sur une autre personne ou un groupe de personne en fonctions de caractéristiques perçues. Jugement sur quelqu'un, quelque chose, qui est formé à l'avance selon certains critères personnels et qui oriente en bien ou en mal les dispositions d'esprit à l'égard de cette personne, de cette chose

Premières Nations : remplace le mot « Indien », utilisé pour désigner des Bandes ou des Indiens (inscrits et non-inscrits), mais il est rarement utilisé comme synonyme d'Autochtone, car il ne comprend pas les Inuits ou les Métis.

Profilage racial : toute action fondée sur un stéréotype concernant la race, la couleur, l'ethnicité, l'ascendance, la religion ou le lieu d'origine. Ces facteurs peuvent aussi être combinés, basés sur un soupçon, dans le but de rassemble une ou plusieurs personnes(s) pour des examens ou un traitement particulier.

Race : la race est un construit social, ce qui veut dire que la société a créé des idées de race en fonction de facteurs géographiques, historiques, économiques, sociaux culturels et physiques. Aucun de ces éléments ne peut être légitimement utilisé pour classer les personnes.

Racialisation : processus où les sociétés acceptent l'idée que les races sont réelles, différentes et inégales de façon à influencer la vie sociale, économique et politique.

Racisme : idée selon laquelle un groupe est supérieur ou inférieur à un autre basé sur la race. Le racisme peut se manifester de façon claire, mais peut aussi être subtil, des fois les personnes ne réalisent pas qu'elles pensent de cette façon.

Religion : ensemble de croyances et de dogmes définissant le rapport de l'être humain avec la puissance divine ou avec le surnaturel. Système de pratiques et de rites propre à chacune de ces croyances. L'objet d'un sentiment de vénération profonde.

Revenu : somme perçue par une personne ou une collectivité au titre de son activité ou de ses biens.

Sexe biologique : classification biologique des personnes, généralement déterminées par un médecin à la naissance suivant l'anatomie externe (homme, femme ou intersexué)

Ce qui distingue une femme d'un homme et qui a pour fonction la reproduction. Ensemble de caractères de l'homme ou de la femme, incluant les génitaux externes.

Sexisme : discrimination fondée sur le sexe.

Stéréotype : Idée erronée fondée sur la race, la couleur, l'origine ethnique, le lieu d'origine, la religion, etc. Le stéréotypage comporte généralement l'attribution des mêmes caractéristiques à tous les membres d'un groupe, en gommant leurs traits individuels. Ce procédé se fonde souvent sur des idées erronées, une information incomplète et/ou de fausses généralisations. Expression ou opinion toute faite, sans aucune originalité, un cliché. Caractérisation symbolique et schématique d'un groupe qui s'appuie sur des attentes et des jugements de routine.

Syndicat : organisation regroupant des employés en vue notamment de la réglementation des relations entre employeurs et employés. Un syndicat est une association de personnes qui a pour but de défendre les intérêts professionnels et économiques de ses membres (employés, ouvriers, cadres, patrons, professions libérales).

Traitement égal : Un traitement qui aboutit à des résultats identiques même si, dans certains cas, la forme que prend le traitement lui-même est différente. Absence de toute discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits : Égalité politique, civile, sociale. Qualité de ce qui est égal, constant; uniformité, régularité

Transgenre (ou trans) : personne dont l'identité sexuelle ne correspond pas au sexe biologique assigné à la naissance.

Transsexuel : personne qui a été défini à la naissance comme étant un sexe, mais qui s'identifie comme étant un autre. Ce terme est accepté par certains, mais rejeté par d'autres, il faut donc faire attention quand on l'utilise.

Union civile : similaire au mariage, l'union civile a été créée pour permettre à des couples, de même sexe ou non, de s'unir officiellement à faire vie commune ainsi qu'à respecter certains droits et obligations, sans se marier.

Union de fait : lorsqu'un couple n'est pas marié, mais les personnes vivent ensemble durant un certain temps ou encore vivent ensemble et ont un enfant, la définition et les droits rattachés à ce type d'union varient avec les lois.

Veuf : personne dont le conjoint est décédé.

Sources du glossaire

Les définitions sont inspirées des ressources suivantes :

1. Commission ontarienne des droits de la personne. (2013). *L'enseignement des droits de la personne en Ontario : Guide pour les écoles de l'Ontario*. Récupéré à <http://www.ohrc.on.ca/sites/default/files/Teaching%20human%20rights%20in%20Ontario%2013%20fr.pdf>
2. Braudo, Serge. (1996-2017). *Dictionnaire du droit privé*. Récupéré à <http://www.dictionnaire-juridique.com/index.php>
3. Druide informatique inc. (2015). *Andidote 8* [logiciel].
4. Éducaloi. (2017). *L'union civile*. Récupéré à <https://www.educaloi.qc.ca/capsules/lunion-civile>
5. Éducaloi. (2017). *L'union de fait*. Récupéré à <https://www.educaloi.qc.ca/capsules/lunion-de-fait-vivre-ensemble-sans-etre-maries>
6. Lavignotte, Stéphane. (n.d.). Synthèse de la théorie queer : les Queer, politique d'un nouveau genre dans *Les panthères roses*. Récupéré à <http://www.lespantheresroses.org/theorie-queer.html>
7. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. (mai 2012). *Première(s) Nation(s)*. Récupéré à <http://www.bt-tb.tpsgc-pwgsc.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=052>
8. Historica Canada. (n.d). *Classes sociales*. Récupéré à <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/classes-sociales>
9. Gendarmerie royale du Canada. (5 novembre 2014). *Diversité*. Récupéré à <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj/diver/index-fra.htm>
10. Gendarmerie royale du Canada. (14 juin 2016). *Intimidation et cyberintimidation*. Récupéré à <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj/bull-inti/index-fra.htm>
11. Bélanger, Marie-Hélène. (Avril 2011). *Notion de contrainte excessive* [mémoire]. Récupéré à https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/6221/B%C3%A9langer_Marie-H%C3%A9l%C3%A8ne_2011_memoire.pdf?sequence=2